



**Direction générale adjointe de l'éducation,
de la jeunesse, des sports et de la culture**

Service Patrimoine culturel / Service Projets éducatifs

Dossier suivi par : Séverine GROSBON

Tél : 04.74.32.76.10

Courriel : service.patrimoine@ain.fr

Le Département de l'Ain met en place dès le 15 octobre 2017 un concours de photographies nommé : #MONUMENTAL ! à destination des jeunes du département âgés entre 11 et 15 ans.

Ce concours a pour objectif de valoriser le patrimoine départemental auprès des jeunes et leur permettre d'en exprimer leur vision personnelle et insolite. Des lots récompenseront les meilleurs clichés et une cérémonie de remise des prix sera organisée en fin d'année scolaire 2018.

Les jeunes souhaitant participer à ce concours #MONUMENTAL ! doivent s'inscrire individuellement sur la plateforme dédiée du site web patrimoines.ain.fr où se trouveront toutes les informations nécessaires (règlement, conditions de participation, vote pour les clichés...) dès le 15 octobre.

Afin que cette action soit portée à la connaissance du plus grand nombre de jeunes susceptibles d'en bénéficier, le Département propose une affiche, jointe à ce courrier. Je vous remercie par avance pour votre contribution à cette campagne d'information, en lui réservant la meilleure visibilité.